

MRB s'invite au CDEP BUS!

Jeudi 21 novembre, une délégation UNSA-RATP a interrompu le déroulement du CDEP BUS!

Pourquoi, « cibler » le CDEP BUS ?

Tout d'abord, pour que « l'exploitant » prenne conscience de la situation de la maintenance. Ensuite, pour mettre un terme à la partie de ping-pong qui veut « qu'à MRB, on charge BUS » et vice-versa! Mettre chacun devant ses responsabilités! Mais interpeler BUS également, pour les problématiques auxquelles la direction du département MRB n'apporte pas de réponse; le manque d'effectif, la charge de travail toujours plus grande, les pressions quotidiennes, l'état du matériel



mis à disposition de l'exploitation, l'avenir du département MRB dans le cadre de la mise en concurrence, etc.

L'UNSA-RATP est intervenue pour dénoncer la situation sinistrée de l'emploi à MRB et ses conséquences!

Les effectifs ont été divisés par deux. Simultanément, le parc de véhicules et les kilomètres parcourus n'ont fait qu'augmenter. Fournir des autobus en nombre suffisant et en conformité est un challenge quotidien.

L'alibi de la baisse du coût à la VK dans la perspective de l'ouverture à la concurrence ne tient plus! La charge de travail est toujours plus grande! Le ras le bol monte!

La dégradation de nos conditions de travail est manifeste. Les pressions exercées pour couvrir tous les services sont devenues insupportables! L'ensemble des catégories et des métiers du département MRB est en tension!

L'UNSA-RATP utilisera tous les moyens à sa disposition pour assurer la protection des salariés et leur assurer des conditions de travail décentes!

Comme si cela n'était pas suffisant, l'entreprise vient d'annoncer qu'elle souhaitait prolonger la vie d'autobus atteints par « l'âge de réforme », cela bien sûr, sans effectif supplémentaire !

L'UNSA-RATP exige des effectifs supplémentaires pour maintenir ces autobus à bout de souffle!

Le manque « criant » d'effectif pousse les directions d'unités à mettre des véhicules non conformes sur la voie publique et à utiliser du personnel non qualifié ou des machinistes inaptes pour faire réaliser des opérations dévolues aux opérateurs qualifiés!

L'UNSA-RATP estime que ces comportements sont dangereux pour les agents et les voyageurs. Le respect des qualifications est une garantie essentielle à la sécurité des matériels.

La direction doit s'interdire tout mélange des genres de nature à remettre en cause les qualifications ou mettant en question la sécurité des Franciliens!

Quel avenir pour MRB?

Au 1^{er} Janvier 2025, les salariés des départements MRB et BUS des Centres Bus basculeront, soit, dans le Groupe RATP, soit, chez nos concurrents Kéolis, Transdev ou autres... En prélude à ceci, la direction préparerait une refonte des départements MRB et BUS. Quid des activités exercées hors Centre Bus dont la direction ne semble pas faire beaucoup de cas...

Quel manque de considération pour des salariés en charge de réussir la transition énergétique qui conditionne la survie de notre réseau de surface!

L'UNSA-RATP exige que la direction fasse toute la lumière sur ses évolutions!

On nous annonce un Cadre Social Territorialisé et un sac à dos social. Les premiers éléments contenus dans la loi LOM, s'ils confirment bien le transfert automatique des personnels, sont loin d'être prolixes sur la hauteur des fameuses « garanties de haut niveau » ...

Les salariés ne doivent en aucun cas faire les frais de la mise en concurrence!

L'UNSA-RATP demande le maintien de toutes les garanties issues du Statut et de l'intégralité du contrat social RATP!

L'UNSA-RATP exige le maintien de la garantie de l'emploi, un droit de retour à l'Epic, le maintien de la couverture maladie, l'accès à l'espace santé sur le temps de travail, le maintien du Régime spécial de retraite, des accords collectifs, du niveau de rémunération, du déroulement de carrière, du droit à la mobilité, des 121 repos pour 7H34. Etc...

A défaut, la direction doit s'attendre à un conflit long et dur, nous entendons à l'UNSA-RATP rester maître de notre destin!



Du 22 novembre 9h00 au 29 novembre 9h00

par vote électronique uniquement :

https://ratp.votes.voxaly.com